

VÉHICULE DE CATÉGORIE PAYANTE

Modalités

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Pour acheter une carte d'accès :

■ **AU GUICHET DE LA RÉGIE**

paiement espèces, carte bancaire ou chèque
au 10, avenue Roger Salengro à Vaulx-en-Velin

Horaires :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
le vendredi de 8h30 à 12h

■ **PAR COURRIER :**

Renvoyez le bon de commande ci-dessous
avec un chèque à l'ordre de DECHETERIES RR

Métropole de Lyon
Direction Eau et Déchets / TVM
20 rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon cedex 03

Merci de m'envoyer par courrier une carte contre mon chèque ci-joint

1 passage (38 €) ou **5 passages (190 €)**

Nom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

La Métropole de Lyon décline toute responsabilité en cas de perte d'une carte lors de son acheminement par voie postale

VÉHICULES DE CATÉGORIE PAYANTE

- Fourgon ou véhicule utilitaire dont le PTAC est compris entre 2 tonnes et 3.5 tonnes
- Remorque dont le PTAC est compris entre 500 kg et 750 kg
- Remorque dont le PTAC ne peut être justifié par l'utilisateur

RAPPEL

- Longueur maximum : 5 mètres
- Hauteur maximum : 2.5 mètres
- PTAC maximum : 3.5 tonnes

Les véhicules à plateau ainsi que les bennes sont interdits

**Attention, l'accès aux déchèteries
est autorisé
dans la limite de 4 passages par mois**



Je facilite mon accès en ayant une carte
Je planifie mes apports
Je trie pour diminuer mon temps de passage